

Pour ce qui est du commerce bilatéral Canada-UE, les exportations canadiennes vers l'UE augmenteraient vraisemblablement de 11,2 p. 100 (2,4 milliards de dollars) s'il y avait élimination complète des droits tarifaires, sauf pour les produits des secteurs de l'*Agriculture* et des *Aliments transformés* (Tableau C-1). Réciproquement, le Canada importerait quelque 7,1 milliards de dollars de plus de l'UE (une hausse de 34,3 p. 100).

Dans le contexte d'une suppression des droits tarifaires englobant les échanges de produits des secteurs de l'*Agriculture* et des *Aliments transformés*, les exportations canadiennes vers l'UE augmenteraient vraisemblablement de 15,6 p. 100 (3,4 milliards de dollars), tout en exportant légèrement moins vers les autres destinations. De même, le Canada importerait environ 7,2 milliards de dollars de plus de l'UE (une hausse de 34,8 p. 100), tout en important moins d'autres sources (Tableau C-2).

Bien que cet aspect ne soit pas abordé dans la présente étude, une libéralisation des échanges avec le Canada n'aurait probablement qu'une incidence modeste sur le commerce international de l'Europe. Selon le modèle, les échanges bilatéraux de l'UE, à l'exclusion des échanges entre les pays membres et avec les candidats, augmenteraient probablement dans une proportion variant entre 5,7 et 6,4 milliards de dollars, selon le degré de libéralisation en agriculture. Plus précisément, le modèle prévoit une expansion des échanges extérieurs de l'UE, les exportations totales montrant un accroissement variant entre 3,5 et 4,1 milliards de dollars, et les importations, un accroissement variant entre 4,9 et 5,4 milliards de dollars, en excluant le commerce interne au sein de l'UE.

Production sectorielle

Le tableau 8 fait voir comment un accord de libre-échange influencerait sur la production de divers secteurs au Canada. De façon générale, sauf pour le secteur des *Aliments transformés*, la signature par le Canada et l'UE d'un ALE assorti d'une libéralisation complète du commerce des produits agricoles (du scénario 1a à 2a et du scénario 1b à 2b), entraîne une baisse de la production manufacturière parce que des facteurs de production primaires sont alors déplacés vers l'agriculture, pour les raisons évoquées précédemment.

En débutant par les secteurs de l'*Agriculture* et des *Aliments transformés*, nous notons que la production diminuerait si les échanges de produits agricoles n'étaient pas libéralisés et qu'elle augmenterait dans le cas contraire. La hausse maximale dans le secteur de l'*Agriculture* serait de 0,65 p. 100 pour un accord de libre-échange Canada-UE assorti d'une libéralisation complète du commerce des produits agricoles (scénario 1b), tandis que la hausse maximale dans le secteur des *Aliments transformés* serait de 0,51 p. 100 pour un accord de libre-échange Canada-UE-candidats assorti d'une libéralisation complète du secteur agricole (scénario 2b).

La production dans les secteurs des *Mines*, des *Textiles*, du *Fer et de l'acier*, des *Produits chimiques* et des *Services* diminue lorsque le Canada conclut un accord de libre-échange avec l'UE. Le secteur des *Textiles* est celui qui enregistre le déclin de production relatif le plus important parmi l'ensemble des secteurs — sa production reculerait de près de 1 p. 100 dans le contexte du libre-échange avec l'UE, tandis que l'inclusion des pays candidats susciterait une perte de